

F. — FINANCES

Etat des hypothèques, mainlevées, mutations onéreuses, etc., consenties sur des propriétés en cours d'immatriculation et sur des propriétés immatriculées au cours du 3^e trimestre 1934 et 1933

PROPRIÉTÉS	FRANÇAIS		ÉTRANGERS		INDIGÈNES		TOTAUX		TOTAUX		
<i>Hypothèques. — 3^e trimestre 1934.</i>							<i>3^e trimestre 1933.</i>				
Urbaines	278	32.849.169	71	3.721.751	87	7.175.918	436	43.746.838	704	54.600.617	
Rurales	198	12.673.839	10	331.700	44	1.303.025	252	14.308.564	275	16.532.305	
Mixtes	"	"	"	"	"	"	"	"	4	240.000	
Lots de colonisation....	51	4.836.802	"	"	"	"	51	4.836.802	26	2.258.650	
Totaux.....	527	50.359.810	81	4.053.451	131	8.478.943	739	62.892.204	1.009	73.631.572	
<i>Hypothèques inscrites :</i>											
En cours d'immatriculation							134	14.295.408	183	11.728.647	
Sur titres							605	48.596.796	826	61.888.925	
<i>Mainlevées. — 3^e trimestre 1934.</i>							<i>3^e trimestre 1933.</i>				
Urbaines	239	17.879.118	61	2.291.000	68	1.496.900	368	21.667.018	385	18.687.925	
Rurales	82	3.206.122	4	50.000	32	1.431.070	118	4.687.192	148	7.348.700	
Mixtes	"	"	"	"	1	12.000	1	12.000	"	"	
Lots de colonisation....	5	346.380	"	"	"	"	5	346.380	34	1.779.755	
Totaux.....	326	21.431.620	65	2.341.000	101	2.939.970	492	28.712.590	567	27.816.380	
<i>Mainlevées inscrites :</i>											
En cours d'immatriculation							44	3.730.587	56	3.029.300	
Sur titres							448	22.982.003	511	24.787.080	
<i>Mutations onéreuses. — 3^e trimestre 1934.</i>							<i>3^e trimestre 1933.</i>				
Urbaines	309	16.837.569	46	3.257.679	100	2.241.172	455	22.336.420	715	37.277.794	
Rurales	90	8.877.853	11	211.499	106	1.805.199	207	10.894.551	310	8.552.919	
Mixtes	"	"	"	"	"	"	"	"	12	706.200	
Lots de colonisation....	5	287.440	"	"	"	"	5	287.440	2	177.272	
Totaux.....	404	26.002.862	57	3.469.178	206	4.046.371	667	33.518.411	1.039	46.714.185	
<i>Mutations onéreuses consenties :</i>											
En cours d'immatriculation							118	5.864.959	142	8.820.512	
Sur titres							594	27.653.452	897	37.893.673	
<i>Autres mutations. — 3^e trimestre 1934.</i>							<i>3^e trimestre 1933.</i>				
Urbaines	36	4.299.130	17	4.942.775	19	306.300	72	9.548.205	74	5.212.810	
Rurales	27	1.012.265	3	115.200	40	599.677	70	1.727.142	66	710.000	
Mixtes	"	"	"	"	2	9.500	2	9.500	1	832.500	
Lots de colonisation....	9	418.000	"	"	"	"	9	418.000	16	200.000	
Totaux.....	72	5.729.395	20	5.057.975	61	915.477	153	11.702.847	157	6.955.310	
<i>Autres mutations consenties :</i>											
En cours d'immatriculation							28	1.106.000	19	377.010	
Sur titres							125	10.596.847	138	6.578.300	
<i>Autres contrats. — 3^e trimestre 1934.</i>							<i>3^e trimestre 1933.</i>				
Urbaines	334	3.723.390	47	368.100	95	1.830.600	476	5.922.080	488	15.056.525	
Rurales	284	1.952.017	10	2.500	114	325.945	358	2.280.462	367	4.244.800	
Mixtes	9	"	"	"	"	"	9	"	29	4.620.300	
Lots de colonisation....	70	1.338.700	"	"	"	"	70	1.338.700	35	1.215.450	
Totaux.....	647	7.014.097	57	370.600	209	2.156.545	913	9.541.242	919	25.137.075	
<i>Autres contrats consentis :</i>											
En cours d'immatriculation							57	2.571.645	59	1.039.525	
Sur titres							856	6.969.597	860	24.097.550	

**COMPTE RENDU
DES OPÉRATIONS DES BANQUES POPULAIRES
PENDANT LES ANNÉES 1931, 1932 et 1933.**

Le crédit au petit et moyen commerce et à la petite et moyenne industrie, a été institué au Maroc par le dahir du 25 mai 1926. Cependant, il faut attendre l'année 1931 pour que des initiatives encouragées par les chambres de commerce locales, aboutissent à la constitution des banques populaires de Port-Lyautey, Rabat et Casablanca.

En définitive, cinq banques populaires sont actuellement constituées et fonctionnent au Maroc : Port-Lyautey, Rabat, Casablanca, Meknès, Oujda.

Opérations

En exécution du dahir organique du 25 mai 1926, les banques populaires ont pour objet de faire avec des commerçants, industriels, artisans et sociétés commerciales, toutes opérations courantes de banque pouvant intéresser lesdites personnes et sociétés en raison de l'exercice de leur profession.

En fait, les opérations les plus fréquemment traitées sont de trois sortes :

- 1° Escompte et recouvrement d'effets de commerce ;
- 2° Ouvertures de crédit avec ou sans garantie ;
- 3° Recouvrement d'effets remis à l'encaissement.

En vue d'assurer, toutefois, une répartition équitable entre les sociétaires des facultés de crédit, dont disposent les banques populaires, le dahir organique en arrêtant, d'une part, le montant maximum de chaque souscription individuelle à 5.000 francs, a fixé, d'autre part, le maximum des ouvertures de crédit susceptibles d'être consenties à chaque adhérent, à deux, cinq et dix fois le montant de cette souscription suivant qu'il s'agit d'ouvertures de crédit en compte courant, de cotes d'escompte de papier commercial et d'ouvertures de crédit sur nantissement, le maximum des cotes d'escompte pouvant exceptionnellement être porté à 7 fois le capital souscrit pour les sociétaires n'utilisant pas leur crédit en compte courant.

Sociétaires

Le nombre des sociétaires des banques populaires, au 31 décembre 1933, se répartit comme suit :

BANQUES POPULAIRES	Au	
	31 décembre 1932	31 décembre 1933
Casablanca	357	346
Rabat	195	255
Port-Lyautey	137	141
Meknès	"	175
Oujda	"	149

Moyens d'action des banques populaires

Ils sont constitués par les ressources propres des banques populaires, les avances de l'Etat et l'aide des banques.

I. — RESSOURCES PROPRES DES BANQUES POPULAIRES.

a) Capital versé.

Au 31 décembre 1933, les versements des sociétaires s'élevaient à 2.163.713 francs contre 1.440.813 francs au 31 décembre 1932.

Cette augmentation résulte, notamment, de l'apport nouveau des sociétaires de la banque populaire de Meknès.

BANQUES POPULAIRES	Au	
	31 décembre 1932	31 décembre 1933
Casablanca	717.700	908.350
Rabat	499.538	574.237
Port-Lyautey	223.575	243.925
Meknès	"	442.200
Total.....	1.440.813	2.163.712

b) Dépôts et comptes courants créditeurs.

BANQUES POPULAIRES	Au	
	31 décembre 1932	31 décembre 1933
Casablanca	296.256	175.737
Rabat	308.273	459.017
Port-Lyautey	202.380	215.086
Meknès	"	451.920

II. — AIDE DE L'ÉTAT.

En application du dahir organique, le montant des avances gratuites auxquelles les banques populaires peuvent prétendre, est fixé au maximum au triple de leur capital versé. Pour l'année 1933, elles se sont élevées à 2.398.462 francs dont le tableau suivant donne la répartition.

BANQUES POPULAIRES	SITUATION	AVANCES	SITUATION
	au 31 décembre 1932	réalisées en 1933	au 31 décembre 1933
Casablanca	1.885.100	268.000	2.153.100
Rabat	916.200	582.412	1.498.612
Port-Lyautey ..	618.975	52.050	671.025
Meknès	"	996.000	996.000
Oujda	"	500.000	500.000
	3.420.275	2.398.462	5.818.737

III. — AIDE DES BANQUES.

a) Banque d'Etat du Maroc.

L'institut d'émission apporte son concours au fonctionnement du crédit au petit et moyen commerce et à l'artisanat par l'ouverture, au profit des banques populaires, de fiches d'escompte destinées à abriter le papier commercial.

Au 31 décembre 1933, les fiches d'escompte autorisées se répartissent comme suit :

- Banque populaire de Casablanca : 300.000 francs ;
- Banque populaire de Rabat : 500.000 francs ;
- Banque populaire de Port-Lyautey : 300.000 francs ;
- Banque populaire de Meknès : 150.000 francs.

BANQUES POPULAIRES	FICHES UTILISEES	
	Au 31 décembre 1932	Au 31 décembre 1933
Casablanca	"	"
Rabat	285.000	296.800
Port-Lyautey	67.731	34.422
Meknès	"	"

La Banque d'Etat du Maroc a, d'autre part, autorisé au profit de la banque populaire de Rabat, contre la remise en garantie d'un dépôt de titres, l'ouverture d'un crédit de caisse de 300.000 francs.

b) Autres banques.

Le Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie apporte également son concours au fonctionnement des banques populaires par l'ouverture de fiches d'escompte.

- 1° Au profit de la banque populaire de Rabat : 150.000 francs pour l'escompte du papier commercial ; 200.000 francs pour l'escompte des billets directs ; 350.000 francs à titre de crédit de caisse.
- 2° Au profit de la banque populaire de Port-Lyautey :

150.000 francs pour l'escompte du papier direct. Cependant des garanties ont été demandées à ces deux sociétés :

a) Pour la première, sous forme d'une hypothèque en premier rang sur l'immeuble construit par la banque populaire ;

b) Pour la seconde, sous forme d'un dépôt de titres de 25.000 francs.

Enfin, la Compagnie Algérienne et la Société Marseillaise ont autorisé, au profit de la banque populaire de Rabat, l'ouverture de fiches d'escompte s'élevant à 150.000 francs chacune, contre remise en garantie d'un dépôt de titres égal au tiers de la fiche utilisée.

RISQUES AU 31 DÉCEMBRE 1933.

BANQUES POPULAIRES	En portefeuille	En recette et à régulariser	Réescomptés	En recouvrement chez correspondants	Compte courant débiteur	
<i>Casablanca :</i>						
Effets commerciaux	610.736	176.598	"	42.754	"	830.088
Effets directs non garantis	424.000	88.595	"	"	153.586	666.181
— garantie personnelle	25.000	28.349	"	"	"	53.349
— garantie réelle	1.166.800	59.972	"	"	"	1.226.772
						2.776.390
<i>Rabat :</i>						
Effets commerciaux	543.085	68.154	321.158	63.088	"	995.485
Effets directs non garantis	"	"	"	"	86.224	86.224
— garantie personnelle	322.328	116.046	"	34.956	"	473.330
— garantie réelle	529.960	109.312	"	23.945	"	663.217
						2.218.256
<i>Port-Lyautey :</i>						
Effets commerciaux	391.343	136.443	34.422	74.447	"	636.655
Effets directs non garantis	96.675	27.547	25.950	"	113.036	263.208
— garantie personnelle	7.500	"	"	"	"	7.500
— garantie réelle	168.910	36.475	26.400	"	12.437	244.222
						1.151.585
<i>Meknès :</i>						
Effets commerciaux	864.492	278.868	"	16.656	"	1.160.016
Effets directs non garantis	241.150	"	"	"	"	241.150
— garantie personnelle	"	"	"	"	"	"
— garantie réelle	7.000	"	"	"	"	7.000
						1.408.166

SITUATION DES BANQUES POPULAIRES AU 31 DÉCEMBRE 1933.

ACTIF	CASABLANCA	RABAT	PORT-LYAUTEY	MEKNES
Matériel et mobilier	64.114 46	43.084 10	9.020 "	15.837 30
Frais de premier établissement	3.356 75	8.045 50	"	95.605 40
Immeubles	"	380.459 85	"	"
Dépôts de garantie	"	437.196 50	"	"
Caisse et banques	322.032 60	59.061 66	45.079 87	386.242 51
<i>Portefeuille encaissement :</i>				
En cours	31.190 40	142.871 "	45.414 95	85.288 05
Impayé	64.517 35	"	24.024 55	120.374 35
En recouvrement	5.405 "	13.032 36	11.105 30	33.315 80
<i>Portefeuille escompte :</i>				
Effets commerciaux	610.736 95	543.085 35	391.342 80	864.492 69
Billets directs garantie personnelle	449.000 "	322.328 75	104.175 "	241.150 "
Billets garantie réelle	1.166.800 "	529.960 15	168.910 "	7.000 "
Effets en recette et à régulariser	353.515 30	293.512 43	200.465 55	278.867 77
Effets au recouvrement	57.861 80	121.987 80	74.446 95	16.850 35
Effets au réescompte	"	321.157 85	86.772 25	"
Comptes courants débiteurs	153.586 40	86.224 55	125.473 78	"
Comptes d'ordre	37.600 95	57.681 13	26.999 20	"
Profits et pertes	204.228 18	16.241 27	"	"
Total.....	3.523.945 64	3.375.930 25	1.313.230 20	2.144.830 22
PASSIF				
Capital versé	903.350 "	574.237 50	243.925 "	442.200 "
Avances du Protectorat	2.153.100 "	1.498.612 "	671.025 "	996.000 "
Réserve légale	"	588 70	"	"
Banques réescompte	"	321.157 84	5.772 25	"
Banques comptes courants	"	278.667 85	"	"
Encaissements clients	81.112 75	156.165 05	80.733 80	237.620 "
Réserves pour créances douteuses	160.000 "	11.185 52	"	"
Comptes courants à vue	175.737 14	459.017 93	126.247 87	389.426 94
Dépôts à vue	"	"	88.838 90	52.493 80
Dépôts à terme	"	71.537 60	"	10.000 "
Comptes d'ordre	50.645 75	4.760 25	5.140 "	1.015 30
Comptes transitoires	"	"	"	474 18
Profits et pertes	"	"	10.547 38	15.600 "
Total.....	3.523.945 64	3.375.930 25	1.313.230 20	2.144.830 22

SOCIÉTÉS ANONYMES AU MAROC

Période du 1^{er} juillet au 30 septembre 1934

Sociétés nouvelles officiellement publiées

	CAPITAL NOMINAL	SIÈGE	DATE de constitution
<i>Commerciales</i>			
Société africaine de plomberie, d'assainissement et de chauffage central	100.000	Tanger	4 août.
Compagnie orientale pour le commerce du thé.	1.000.000	Casablanca	28 août.
<i>Financière</i>			
Société de gérance des bruttos de la société des recherches et forages	21.000	Casablanca	4 juillet.
<i>Immobilières</i>			
Société immobilière de la gare « S.I.G.A. ».	7.500.000	Casablanca	3 juillet.
Société immobilière de la rue Doreau	775.000	Casablanca	3 juillet.
Société immobilière de la place de France « Socifrance »	11.000.000	Tanger	19 juillet.
<i>Industrielles</i>			
Manufactures papetières du Maroc	1.000.000	Casablanca	11 juillet.
Industrielle des huiles de pétroles	1.500.000	Casablanca	6 juillet.
Compagnie franco-marocaine d'huilerie et de savonnerie Marseille-Maroc	800.000	Casablanca	24 juillet.
Société française de conserves alimentaires (S.O.G.A.)	400.000	Casablanca	25 juin.
Société marocaine d'entreprises et de travaux publics (S.A.T.R.A.P.)	100.000	Marrakech	10 août.
<i>Transports</i>			
Coopérative des transporteurs de marchandises de Marrakech et de sa région	12.000	Marrakech	4 août.
Société des transporteurs du Tadla	1.000.000	Oued-Zem	31 juillet.
Transports généraux	600.000	Casablanca	3 septembre.

RÉDUCTIONS ET AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Augmentations

Société marocaine des automobiles Renault	de	6.000.000	à	6.000.000
Compagnie générale foncière chérifienne	de	1.100.000	à	1.350.000
Maison Fougerolle frères pour l'étranger	de	1.000.000	à	16.000.000
Société commerciale industrielle marocaine	de	25.000	à	500.000
Usines nord-africaines	de	2.000.000	à	4.000.000
Société fruits et primeurs du Maroc	de	500.000	à	1.000.000
Compagnie africaine de plantes à parfums	de	5.000.000	à	5.432.250
Minoterie marocaine	de	2.000.000	à	4.000.000
Agricole des Doukkala	de	2.250.000	à	2.410.000
Hydro-entreprise	de	400.000	à	1.000.000

26.817.250

Réductions

Moghreb-Auto	de	812.500	à	260.000
Etablissements industriels J. Lafon	de	5.500.000	à	2.750.000
Compagnie africaine des plantes à parfums	de	10.000.000	à	5.000.000

8.302.500

Dissolutions de sociétés

Société immobilière « Mauléomarta »	Capital	1.500.000
Société minière du Bramrane	Capital	8.000.000
Agence de représentation pour le Maroc oriental	Capital	300.000
Omnium du Maghreb	Capital	115.000
Les pêcheries marocaines, pêcheries de Fedala	Capital	620.000
Etablissements P. Benzekri	Capital	1.300.000
Marbre onyx marocains	Capital	300.000
		12.135.000

Modifications diverses

La société « La mutuelle des grands immeubles de rapport au Maroc » devient « Société foncière des grands immeubles de rapport ».

La société « Etablissements Auto-Trafic et Gaston Sudre » devient « Société marocaine l'Auto-Trafic ».

MOUVEMENT DES CAPITAUX DANS LES SOCIÉTÉS ANONYMES MAROCAINES
du 1^{er} juillet au 30 septembre 1934

GROUPES	Sociétés nouvelles	Augmentations	Réductions	Dissolutions	SOLDE
Agricoles	»	660.000	»	»	+ 660.000
Commerciales	1.100.000	1.075.000	»	1.715.000	+ 460.000
Financières	21.000	»	»	»	+ 21.000
Immobilières	19.275.000	250.000	»	1.500.000	+ 18.025.000
Industrielles	3.800.000	19.432.500	7.750.000	620.000	+ 14.862.500
Minières	»	»	»	8.300.000	- 8.300.000
Automobiles	»	5.400.000	552.500	»	+ 4.847.500
Transports	1.612.000	»	»	»	+ 1.612.000
	25.808.000	26.817.500	8.302.500	12.135.000	+ 32.188.000

SOCIÉTÉS ANONYMES MAROCAINES

Résultats connus pendant la période du 1^{er} juillet au 30 septembre 1934

	EXERCICE	CAPITAL VERSÉ	RÉSULTATS
<i>Agricoles</i>			
Agricole des Doukkala	1932-1933	2.250.000	+ 6.255
Société de cultures industrielles au Maroc	1933	7.000.000	+ 148.409
Compagnie fruitière du Maroc	1932-1933	9.000.000	- 203.401
Domaine de Korifla	1933	2.950.000	- 58.080
Société marocaine d'Aïn-Sikh	1932-1933	3.500.000	+ 71.556
Société marocaine des Beni-M'Tir	1932-1933	6.000.000	+ 75.750
Société marocaine des plantations de Lalla-Ito	1933	4.000.000	- 17.648
Société anonyme viticole marocaine	1932-1933	3.000.000	- 265.128
<i>Commerciales</i>			
Anciens établissements Charles-Clemenceau	1933	675.000	+ 61.621
Compagnie asiatique et africaine	1933	56.341.591	- 5.772.625
Compagnie commerciale des ciments	1933	2.000.000	+ 302.250
Etablissements Hubert-Dolbeau	1933	2.000.000	- 717.665
Imprimerie et Dépêche Meknésienne	1933	301.000	+ 25.223
Société marocaine industrielle et commerciale (Somic)	1933-1934	4.000.000	+ 522.855
Union commerciale indochinoise et africaine	1932-1933	42.000.000	+ 405.961

	EXERCICE	CAPITAL VERSÉ	RÉSULTATS
<i>Immobilières</i>			
Société « Balima »	1933	21.500.000	+ 1.274.899
Etudes immobilières, commerciales, industrielles en Afrique française	1933	9.840.000	+ 239.154
Financière marocaine	1933	25.000.000	+ 1.303.739
Société d'habitations au Maroc	1933	15.000.000	+ 840.355
Société immobilière lyonnaise marocaine	1933	2.000.000	+ 413.870
Société immobilière et mobilière de l'Afrique du Nord	1933	36.960.000	+ 190.392
Société marocaine des immeubles urbains	1933	880.000	+ 40.864
<i>Industrielles</i>			
Brasseries du Maroc	1933	12.000.000	+ 6.514.875
Société des Carrières marocaines	1933	9.000.000	+ 571.533
Société des chaux, ciments et matériaux de construction au Maroc	1933	22.000.000	+ 2.427.021
Compagnie des superphosphates et produits chimiques du Maroc	1933	8.000.000	+ 807.404
Compagnie de la Mamora	1933	7.311.000	— 523.867
Internationale de régie coïntéressée des tabacs au Maroc	1933	9.000.000	+ 12.018.571
Société d'exploitations forestières	1933	1.050.000	— 48.020
Les Moulins du Maghreb	1933	25.000.000	+ 1.889.106
Pêcheries et conserves alimentaires « Sapca »	1933	1.700.000	+ 329.163
Société « Poliet-Chausson-Maroc »	1933	6.000.000	— 978.280
<i>Minière</i>			
Compagnie métallurgique et minière franco-marocaine	1933	20.000.000	— 330.157
<i>Financières</i>			
Banque hypothécaire du Maroc	1933	2.206.250	+ 81.760
Caisse de prêts immobiliers du Maroc	1933	11.000.000	+ 1.574.163
L'Étoile du Foyer	1933	628.000	+ 100.337
<i>Automobiles</i>			
Anciens établissements Henri-Bernard	1933	1.800.000	+ 186.221
Société africaine de matériel industriel	1933	1.500.000	+ 265.913
Centrale automobile chérifienne	1933-1934	3.000.000	+ 70.337
Générale automobile marocaine	1933	3.750.000	+ 720.130
Société marocaine d'automobiles	1933	1.000.000	+ 35.324
Meknès-Auto	1933	400.000	+ 52.360
<i>Transports</i>			
Compagnie des chemins de fer du Maroc	1933	50.000.000	+ 5.003.645
Compagnie des chemins de fer du Maroc oriental	1933	2.500.000	+ 310.990
Compagnie africaine de transports	1933	5.000.000	+ 4.357.973
Omnium Nord-Africain	1933	40.000.000	+ 9.813.410
<i>Electricité</i>			
Compagnie fasi d'électricité	1933	4.500.000	+ 1.526.721
Société d'électricité de Marrakech	1933	4.000.000	+ 1.802.095
Société d'électricité de Safi	1933	3.000.000	+ 121.750
Société marocaine de distribution « S.M.D. »	1933	30.000.000	+ 11.274.602

COURS DES VALEURS MAROCAINES

Bourse de Paris

Cours extrêmes du 1^{er} janvier au 30 septembre 1934

	Pair	+ Haut	+ Bas	Dernier cours
Banque commerciale du Maroc	250	110	81	94
Compagnie asiatique et africaine	100	14	8	8
Auto-Hall	100	70	41	41
Mines de Bou-Arfa	500	96	57	65
Brasseries du Maroc	100	390	850	865
Chaux, ciments, matériaux de construction au Maroc	100	133	98	98
Chemins de fer du Maroc	500	685	580	630
Chemin de fer de Tanger-Fès	500 (1)	440	340	357
Compagnie marocaine	500	314	180	180
Compagnie générale du Maroc	500	445	302	302
Marocaine de construction métallique	100	182	151	157
Marocaine de distribution	250	1.275	945	1.125
Paris-Maroc	100	10	4	4,50
Poliet-Chausson Maroc	100	40	37	40
Port de Fedala	500	890	560	625
Ports marocains	500	1.005	840	870
Superphosphates et produits chimiques du Maroc	500	900	715	715
Tabacs du Maroc	500	8.020	6.700	7.180
Moulins du Maghreb	100	55	35	38
Compagnie des tramways et autobus de Casablanca	100	112	100	100
Énergie électrique du Maroc	500	1.925	1.551	1.585

(1) 400 francs payés.

Office de compensation de Casablanca

Cours extrêmes du 1^{er} janvier au 30 septembre 1934

	Pair	+ Haut	+ Bas	Dernier cours
Caisse de prêts immobiliers du Maroc	1.000 (1)	740	725	730
Anciens établissements Buisson	500	340	320	320
..... Actions « A » ..	500	320	320	320
..... Actions « B » ..	500	320	320	320
Compagnie africaine des ateliers de construction Schwartz-Hautmont	250	260	200	240
Établissements B. Héguy	500	incoté	»	»
Huilleries-savonneries du Maroc	500	775	775	775
Africaine de matériel industriel	100	155	120	150
Anciens établissements Henri Bernard	500	380	370	380
Centrale automobile chérifienne	100	incoté	»	»
Compagnie africaine de transports	500	2.100	2.100	2.100
Compagnie Fasi d'électricité	500	1.050	1.040	1.040
Omnium nord-africain	250	610	585	595
France-Auto	100	120	120	120
Marocaine d'automobiles	100	50	50	50
Autobus de Meknès	100	85	75	85
Tramways et autobus de Fès	100	80	60	65
Immobilière financière chérifienne	1.000	1.075	975	975
Générale automobile marocaine	100 (2)	incoté	»	»

(1) 250 francs payés.

(2) 62 fr. 50 payés.

Hors cote

	+ Haut	+ Bas
Banque d'État du Maroc	5.000	4.500
Chérifienne d'hivernage	25	20
Comptoir immobilier du Maroc	600	400
Établissements industriels J. Lafon ..	200	100
Fès-Auto	32	30
S.A.M.A.	26	16
Mines d'Aouli	70	40
Minières des Gundafa	7	6
Transports de Rabat-Salé	275	275

**SITUATION
DE LA BANQUE D'ÉTAT DU MAROC
AU 31 SEPTEMBRE 1934**

<i>Actif</i>	
Encaisse or	111.542.050 68
Disponibilités en monnaies or	129.502.540 42
Monnaies diverses	16.822.086 35
Correspondants de l'étranger	92.338.731 »
Portefeuille effets	266.233.765 62
Comptes débiteurs	156.177.934 79
Placements à moins d'un an d'échéance.	92.642.704 »
Portefeuille titres	1.147.778.223 03
Gouvernement marocain (zone franç.).	16.844.261 40
Gouvernement marocain (zone espag.).	259.021 45
Immeubles	15.172.912 23
Caisse de prévoyance du personnel ..	15.937.029 86
Comptes d'ordre et divers	21.384.589 99
	2.083.175.850 82

<i>Passif</i>	
Capital	46.200.000 »
Réserve	28.300.000 »
Billets de banque en circulation (fr.).	629.109.280 »
Billets de banque en circulation (has.).	44.085 60
Effets à payer	2.771.710 14
Comptes créditeurs	319.573.006 96
Correspondants hors du Maroc	1.129.072 19
Trésor public à Rabat	794.925.385 52
Gouvernement marocain (zone franç.).	168.432.523 36
Gouvernement marocain (zone tang.).	9.013.241 25
Gouvernement marocain (zone espag.).	6.208.992 51
Caisse spéciale des travaux publics	360.438 13
Caisse de prévoyance du personnel	16.285.958 89
Comptes d'ordre et divers	60.822.156 37
	2.083.175.850 82

**PLACEMENT DE FONDS
DES CAISSES D'ÉPARGNE AU MAROC
ET DANS LES COLONIES ET DÉPENDANCES
FRANÇAISES**

Les caisses d'épargne dans les colonies et pays de protectorat français sont astreintes, de même que dans la métropole, à verser les fonds des déposants à la Caisse française des dépôts et consignations. Il en résulte que les colonies qui manquent de capitaux et sont obligées de faire appel à la garantie de la France pour leurs emprunts, se plaignent d'en fournir par ce moyen détourné à la métropole.

Il arrive parfois, témoin l'emprunt fait à la colonie de Madagascar en 1901, que la Caisse des dépôts et consignations prête ces mêmes fonds aux colonies qui lui ont fourni sous forme de dépôt des caisses d'épargne.

Une proposition de loi Alcide Delmont a été déposée à la Chambre le 29 mai 1933 (Ch. des députés, annexe n° 1943) pour permettre la création de caisses d'épargne coloniales à forme postale, autorisées à placer une partie des fonds déposés en valeurs locales.

Cette proposition de loi, votée par la Chambre des députés, le 28 février 1934, a pour but d'utiliser 50 % des dépôts des caisses d'épargne coloniales en prêts à la colonie, aux municipalités et aux chambres de commerce, au lieu de les verser, comme actuellement, en totalité à la Caisse des dépôts et consignations, qui les reprête ensuite aux colonies avec une majoration d'intérêts de 2 % par an.

Les chambres de commerce coloniales pourraient trouver auprès de ces organes des ressources leur permettant d'améliorer l'outillage nécessaire aux échanges et à la manipulation des marchandises.

Par ailleurs, le fait de mettre tous ces fonds à la disposition de la métropole a pour conséquence de gêner, dans certains cas, les tirages commerciaux et, par suite, de provoquer ou d'aggraver les taxes de change toujours nuisibles au négoce franco-colonial qu'on ne saurait trop encourager. Le congrès des chambres de commerce d'outre-mer, le 25 septembre 1934, lors de la dernière session tenue rue de la Bienfaisance, à l'Union coloniale française, s'est prononcé pour l'adoption urgente de cette proposition de loi par la haute assemblée.

Au Maroc, la question a fait l'objet d'un débat public au Conseil du Gouvernement du 10 juillet 1932. Certains membres de cette assemblée ont insisté sur la nécessité de réserver au Maroc le bénéfice de l'emploi de cette épargne. On leur a objecté les termes de l'accord de 1913 qui astreint le Maroc à transférer ses dépôts à la métropole.

Aussi bien, en raison des taux très modiques du marché de l'argent à court terme sur le marché marocain on a pu invoquer la difficulté d'obtenir des placements suffisamment rémunérateurs alors surtout que les caisses d'épargne françaises s'imposent encore à assurer à leur clientèle le taux de 3,50 %.

Taux particulièrement avantageux au Maroc et qui expliquent sans doute la progression régulière du volume des opérations traitées qui passe au Maroc de 67 milliards, en 1930, à 148, en 1933, alors qu'on observe en France, depuis 1931, un ralentissement continu des versements.

**SITUATION
DES BANQUES MAROCAINES EN 1933.**

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie.

Zone du Protectorat français du Maroc.

Prêts hypothécaires réalisés au 31 décembre 1933.

Prêts hypothécaires réalisés au 1 ^{er} janvier 1933.....	813	109.196.693 03
Prêts réalisés en 1933 en participation avec le Crédit Foncier de France	54	7.226.000 »
Prêts réalisés en 1933 par le Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie.	109	16.435.320 »
TOTAUX.....	976	132.858.013 03
Remboursements à déduire	138	28.733.696 53
Solde des prêts au 31 décembre 1933	838	104.124.316 50

Mouvements du poste « Caisse »

Solde au 1 ^{er} janvier 1933.....	2.552.979 50
Encaissements pendant l'année 1933..	1.902.399.905 75
TOTAL.....	1.904.952.885 25
Paiements pendant l'année 1933.....	1.901.962.868 55
Solde au 31 décembre 1933	2.990.016 70

*Mouvements du poste « Portefeuille »
(Effets en recouvrement compris)*

Solde au 1 ^{er} janvier 1933	114.164.441 97
Montant des effets entrés pendant l'année 1933	858.972.429 37
TOTAL.....	973.136.871 34
Montant des effets sortis pendant l'année 1933	835.076.161 51
Solde au 31 décembre 1933.....	138.060.709 83

*Mouvements du poste
« Comptes de dépôts et comptes créditeurs »*

Solde au 1 ^{er} janvier 1933.....	233.471.997 24
Mouvements au crédit des comptes pendant l'année 1933	2.509.533.912 88
TOTAL.....	2.743.005.910 12
Mouvements au débit des comptes pendant l'année 1933.....	2.522.734.759 75
Solde au 31 décembre 1933 (1)	220.271.150 37

(1) Cf. « Bulletin économique du Maroc », t. I, n° 5, juillet 1934, p. 375 et suiv.

**EXTRAIT DU RÈGLEMENT
DE LA LOTERIE MAROCAINE.**

ARTICLE PREMIER. — Les billets de la loterie marocaine sont au nominal de 100 francs et seront fractionnables en moitiés ; ils seront exclusivement au porteur. Il pourra être émis quatre tranches de chacune 100.000 billets entiers.

ART. 2. — Il est formellement interdit aux établissements et groupements chargés du placement d'acheter ou de céder des billets au-dessus du pair.

ART. 3. — Les tirages devront être faits au cours de l'année 1934 : mention en sera portée sur les billets à la suite de l'indication des lots afférents à chaque tranche.

ART. 4. — Les tirages seront publics et annoncés par la voie de la presse. Ils seront effectués au moyen de cinq sphères métalliques, une pour les unités, une pour les dizaines, une pour les centaines, une pour les milliers, une pour les dizaines de mille, contenant chacune dix boules numérotées de 0 à 9.

Chaque tranche comportera les lots suivants :

1 lot de 1.000.000 de francs, soit :	1.000.000
10 lots de 100.000 francs, soit :	1.000.000
200 lots de 10.000 francs, soit :	2.000.000
1.000 lots de 1.000 francs, soit :	1.000.000
3.000 lots de 500 francs, soit :	1.500.000
Au total 4.211 lots pour	6.500.000 francs

**ÉTAT DES RECOUVREMENTS
EFFECTUÉS AU TITRE DU BUDGET GÉNÉRAL
AU 30 SEPTEMBRE 1934**

DES PRODUITS BUDGÉTAIRES	PRÉVISIONS	RECOUVREMENTS
	EXERCICE 1934	AU 30 SEPT. 1934
		(1)
Tertib	94.355.000	4.968.761 75
Patentes	20.000.000	7.642.315 58
Taxe d'habitation	3.700.000	1.280.841 69
Taxe urbaine	16.000.000	5.255.482 75
Prestations	4.000.000	179.659 80
Taxe de vérification des poids et mesures....	450.000	428.596 99
Droits de douanes.....	144.700.000	97.803.148 61
Droits de consommation	227.480.000	163.312.731 70
Droits de marchés.....	40.250.000	27.498.924 25
Droits d'enregistrement	44.672.000	27.188.042 27
Droits de timbre.....	20.608.000	13.964.755 10
Produits et revenus du domaine	15.600.000	10.299.901 81
Produits de l'Office postal.....	52.200.000	34.048.401 28
Produits des monopoles et exploitations.....	75.520.000	43.182.633 97
Produits divers du budget	84.086.000	17.923.086 82
TOTAUX.....	798.621.000	454.857.284 87

(1) A noter que les recouvrements du tertib s'effectuent en fin d'année.